

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, sous la présidence de la mairesse, Madame Kimberly Meyer, tenue le 2 octobre 2025, à 18 h en présentiel et par visioconférence au 454 chemin de Lac-Tremblant-Nord, Lac-Tremblant-Nord, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

Madame Kimberly Meyer, mairesse

Conseillère: Madame Barbara McDonald
Conseillers : Monsieur Peter Richardson
 Monsieur Philippe Couture
 Monsieur Jean Cloutier
 Monsieur Christian de Varennes
 Monsieur Éric Lessard

Mme Stephanie Carriere, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Ouverture de la séance, constatation du quorum et mot d'ouverture de la mairesse de la municipalité à 18 h.

1. Résolution 2025-10-120 - Adoption de l'ordre du jour;

1. *Adoption de l'ordre du jour;*
2. *Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;*
3. *Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2025;*
4. *Ratification des paiements exécutés par chèque;*
5. *Rapports de la mairesse:*
 - *Lac-Tremblant-Nord;*
 - *Conseil des Maires de la MRC des Laurentides;*
 - *Mont-Tremblant;*
 - *Rapport des comités Agglo.*
6. *Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;*
7. *Règlements :*
 - 7.1 *Adoption du règlement 2025-04 modifiant le règlement 2022-14 relatif au stationnement et à la circulation*
8. *Résolutions :*
 - 8.1 *Adjudication du contrat relatif à l'appel d'offres public pour le remplacement de ponceaux et la réfection d'une partie du chemin Thomas Robert*

9. Rapport des comités :

9.1 Comité des finances et administration :

9.1.1 États des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 septembre 2025.

9.2 Comité consultatif en urbanisme :

9.2.1 Dépôt du procès-verbal ;

10. Acceptation de correspondance;

11. Affaires nouvelles;

12. Période d'intervention des membres du conseil;

13. Deuxième période de questions;

14. Clôture et levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR :

ET RÉSOLU : Monsieur le conseiller Peter Richardson

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance.

3. Résolution 2025-10-121 - Séance ordinaire du 6 septembre 2025

PRENANT ACTE QU'une copie des procès-verbaux ont été remis à chacun des conseillers au moins 24 heures avant la présente réunion, conformément à la Loi.

IL EST PROPOSÉ PAR :

ET RÉSOLU : Monsieur le conseiller Philippe Couture

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Résolution 2025-10-122 - Ratification du journal de décaissement

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER le journal de décaissements pour la période du 1^{er} septembre au 30 septembre 2025 et d'approuver et de confirmer les déboursés effectués pendant cette même période pour une somme totale de 177 388,09 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Rapports de la mairesse:

- a. Lac-Tremblant-Nord;
- b. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides;
- c. Ville de Mont-Tremblant; et
- d. Rapport des comités Aggro.

6.Résolution 2025-10-123 - Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant

CONSIDÉRANT l'exposé de la mairesse sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'elle entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2^e alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

DE MANDATER la Mairesse ou le maire suppléant à prendre toutes les décisions qu'elle jugera appropriées sur les sujets énumérés à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 4 octobre 2025 déposé par la Mairesse séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Règlements :

7.1 Résolution 2025-10-124 - Adoption du règlement 2025-04 modifiant le règlement 2022-14 relatif au stationnement et à la circulation.

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné lors de la séance du 6 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE le règlement a été déposé lors de cette même séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Philippe Couture

ET RÉSOLU :

QUE le règlement soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.Administration

8.1 Résolution 2025-10-125 - Adjudication du contrat relatif à l'appel d'offres public pour le remplacement de ponceaux et la réfection d'une partie du chemin Thomas Robert

CONSIDÉRANT l'avis d'appel d'offres public publié sur le site officiel SEAO le 19 septembre 2025 concernant le projet de remplacement de ponceaux sur le chemin Thomas Robert et la réfection d'une partie du chemin Thomas Robert, tel que requis par la loi;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dont l'ouverture a eu lieu le 1^{er} octobre à 10 h 01 ;

CONSIDÉRANT les résultats suivants :

	Liste des soumissionnaires	Montant Taxes incluses
1	Nordmec Construction inc.	182 597,03 \$
2	Les Excavations Gingras inc	247 781,20 \$
3	Uniroc Construction inc	249 964, 62

CONSIDÉRANT la recommandation de Artelia, firme d'ingénieurs, qui a effectué l'analyse de la conformité de la soumission la plus basse ;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire a proposé un prix satisfaisant et que la Municipalité souhaite s'en prévaloir.

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

D'ADJUGER à l'entreprise Nordmec Construction Inc. le contrat de travaux de réfection du chemin des Rondins au pour un prix de 182 597,03 \$ taxes incluses, comme décrit au devis;

DE MANDATER Artelia à faire la surveillance chantier et la surveillance bureau pour les travaux de remplacement de ponceaux et réfection d'une partie du chemin Thomas Robert, signé en vertu de la résolution 2025-08-102.

D'AUTORISER la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9.Rapport des comités

9.1 Comité des finances et administration : états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 septembre 2025

9.2 Comité consultatif en urbanisme : S-O

9.2.1 S-O

10. Acceptation de correspondance :

11. Affaires nouvelles :

12. Période d'intervention des membres du conseil :

13. Période de questions :

14. Résolution 2025-10-126 - Clôture et levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 18 h 12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Kimberly Meyer
Mairesse

Stephanie Carriere
Directrice générale et greffière-trésorière